**Monsieur le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, Président du Ministère Public,**

**Madame la représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'Afrique du Nord,**

**Madame la Secrétaire Générale de l'AHJUCAF,**

**Mesdames et Messieurs les Présidents, Magistrats, Conseillers, Experts et honorables représentants des institutions suprêmes venus d'Afrique, d'Europe, et du Canada,**

**Chers collègues et amis,**

Au terme de ces deux journées de réflexion et d'échanges consacrées aux opportunités et aux enjeux de l'intelligence artificielle, je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des participants, des intervenants et des experts qui ont contribué, par la richesse de leurs expériences et la qualité de leurs contributions, à enrichir nos débats.

Nos travaux ont permis de mieux appréhender les opportunités offertes par l'intelligence artificielle, mais également les défis et les responsabilités qu'elle soulève pour nos juridictions. Ils ont surtout rappelé que l'innovation technologique ne prend tout son sens que lorsqu'elle demeure au service de l'être humain et d'une justice respectueuse des droits, de l'indépendance et de l'éthique.

C'est précisément dans cet esprit de responsabilité que je souhaite insister sur l'importance de la continuité de nos actions.

Ce colloque ne constitue pas une réflexion isolée, mais s'inscrit dans le prolongement direct des principes fixés par la Recommandation adoptée par le Congrès de Rabat le 3 juillet 2025.

En effet, cette recommandation soulignait déjà que la révolution numérique et l'intelligence artificielle suscitent à la fois des espoirs en termes de transparence et des craintes légitimes sur le plan éthique. Il est donc primordial que nous sortions de nos travaux d'aujourd'hui en consolidant des repères communs qui unissent les membres de notre réseau francophone.

Pour transformer ces repères en engagements concrets, nous devons pouvoir compter sur l'appui et le rôle essentiel du Conseil scientifique de l'AHJUCAF, dont la prochaine réunion se tiendra d'ailleurs dès demain. Sous la direction de son président, Monsieur Jean-Paul Jean, ce conseil composé de membres sages et d'experts reconnus a vocation à nous éclairer.

C'est pourquoi je propose de confier au Conseil scientifique la mission d'élaborer, à partir de nos échanges, un avant projet de «  charte éthique » commune encadrant l'usage de l'intelligence artificielle dans nos juridictions suprêmes, qui sera étudié et finalisé par les instances de l'AHJUCAF plus tard.

Mes remerciements les plus chaleureux vont aussi à Madame la Secrétaire générale de l'AHJUCAF, pour son engagement et son implication dans la réussite de cette rencontre, ainsi qu'à notre principal partenaire, l'Organisation internationale de la Francophonie, pour son soutien indéfectible à la coopération judiciaire.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce congrès, Leur engagement,

leur disponibilité et leur travail collectif ont été essentiels à la réussite de cet événement.

Enfin, merci à chacune et à chacun d'entre vous d'avoir fait de ces journées un véritable espace de partage. Puissions-nous poursuivre ensemble cette dynamique et faire en sorte que nos travaux se traduisent en pistes concrètes au service d'une justice plus accessible, plus efficace et toujours profondément humaine.

**Je vous souhaite un excellent retour dans vos pays respectifs avec l'espoir de vous revoir très bientôt, et continuer à œuvrer ensemble pour une justice qui évolue avec le temps, sans jamais renoncer aux valeurs humanistes, immuables qui la fondent.**

**Merci beaucoup.**